



AVIS N° 49/17

SEANCE DU	30/10/2017
INTITULE	PORTANT AMENAGEMENT DU CALENDRIER DES SEANCES DE NEGOCIATION
MARCHE	Marchés de la Bourse D'Alger

Article 1 :

La Société de Gestion de la Bourse des Valeurs porte à la connaissance des Intermédiaires en Opérations de Bourse qu'en application de l'article 2, alinéa b de la décision 02 / 98 relative aux règles de gestion des séances de négociation, modifiée et complétée, que la séance de négociation prévue le mercredi 01 novembre 2017, coïncidant avec une journée fériée, sera organisée le jeudi 02 novembre 2017.

Article 2.

Le présent Avis est publié au Bulletin officiel de la Cote.